

Afrique : deux femmes et des livres

Autor(en): **Berset Geinoz, Béatrice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **77 (1989)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278993>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Afrique : deux femmes et des livres

Continent de longue tradition orale, l'Afrique commence à faire une place au livre. Nous vous présentons deux femmes qui sont parties prenantes à cette évolution : une éditrice et une romancière.

Ketty Lina Liguier Loubhouet dirige les Nouvelles Editions Africaines à Abidjan, et peut véritablement être qualifiée de mère du livre africain francophone.

Historienne, elle a passé son bac à Paris où elle a également commencé sa licence d'histoire, qu'elle a terminée à Abidjan et Dakar : « Les universités africaines démarraient, j'allais où je pouvais avoir mes certificats ! ». Après l'Ecole de bibliothécaire de Lyon, qu'elle suit alors qu'elle a déjà deux enfants, elle apprend l'édition et les droits d'auteurs à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle à Genève, dont elle devient directrice générale adjointe, responsable de formation dans les pays en voie de développement. Elle crée par la suite la Bibliothèque nationale et le dépôt légal en 1972 à Abidjan avec l'aide financière du Canada. « Je connaissais désormais tout du livre, j'étais bien préparée à prendre la direction des Nouvelles Editions Africaines (NEA) à Abidjan ».

Pour un pays de 10 millions d'habitants, dont 30 % de lecteurs, les NEA emploient une soixantaine de personnes. « Notre statut original, à l'africaine, de société mixte dont le directeur est simultanément administrateur pour le gouvernement, m'oblige à prouver notre rentabilité, mais me laisse absolument libre dans mes choix éditoriaux. Il n'y a pas de censure. »

Un public à conquérir

Ketty Lina Liguier Loubhouet parle d'une voix chaude et égale. « En Afrique, il n'y a pas de livres mais un public énorme de lecteurs potentiels, pas de bibliothèques, pas de librairies hors des grands centres... Pourtant les Africains achèteraient des livres, ils ont une très grande soif de savoir et n'ont pas rechigné quand le gouvernement a décidé qu'ils auraient à payer les livres scolaires de leurs enfants. Un roman des NEA coûte moins cher qu'une place de match.

Les NEA créent un marché du livre. Les éditeurs français voient en nous un concurrent, ils se trompent : nous faisons de la promotion dont ils bénéficient à courte

échéance, nous leur apportons un marché qui va en s'élargissant... »

L'histoire de l'édition africaine francophone est courte : en 1947, la première maison d'édition est fondée à Paris par le Sénégalais Diouf. C'est « Présence africaine ». En 1962, est fondé « CLE » au Cameroun. Mais l'essentiel des manuels scolaires continue à venir de France. En 1972



Ketty Lina Liguier Loubhouet

enfin, dans le cadre du programme de l'Unesco pour la lecture, les NEA sont fondées à Dakar, au Sénégal, sous la forme d'une société anonyme de droit privé dont les actionnaires sont les gouvernements de Côte d'Ivoire, du Togo et du Sénégal, ainsi que des éditeurs français (Nathan, Seuil...).

Chaque maison nationale est indépendante et associée. Destinées d'abord à l'édition de livres scolaires propres à l'Afrique, les NEA ont créé également des cir-

cuits horizontaux de distribution qui permettent des tirages élevés (250 000 ex.). L'édition des livres scolaires permet le financement de la littérature générale africaine dont les éditeurs français se désintéressent et dont la production atteint une soixantaine de titres par an.

« Finalement, nous finançons la politique culturelle des gouvernements. C'est à nous qu'il incombe d'avoir des dépôts dans tout le pays, d'ouvrir des librairies occasionnelles pour le temps des rentrées scolaires. C'est à nous que s'en prend le ministre s'il manque des livres dans les écoles. Quand il y a eu réforme des programmes après l'abandon de l'enseignement TV (1968-77) c'est nous qui avons eu la responsabilité de la refonte des manuels... »

Un meilleur statut pour les écrivains

On peut dire que les NEA ont amélioré les conditions du livre en Afrique : les auteurs sont édités, protégés, les droits distribués. La tradition orale n'a pas empêché le succès du livre.

Pourtant l'édition stagne malgré le progrès des ventes. Cette stagnation est due pour une part aux éditeurs français qui préfèrent exporter leurs manuels plutôt que participer à des coéditions. « Les NEA auraient besoin de subventions afin d'assurer notre présence aux foires européennes du livre et par conséquent des ventes en Europe. Il faudrait aussi encourager l'édition bilingue : anglais-français, ce qui nous permettrait d'augmenter la littérature enfantine dans les langues traditionnelles dont les transcriptions existent. » Femme d'action, Ketty Lina Liguier Loubhouet va prendre le temps d'écrire ses mémoires... Ce qu'elle a vécu, femme dans le typhon des indépendances nationales et de l'organisation post-coloniale de la culture ne sera certainement pas une histoire ennuyeuse.

Les NEA sont distribués en Suisse par les éditions Zoé.

* * *

Aminata Sow Fall, grande dame des lettres africaines, était invitée à parler du « rôle de la femme dans la préservation de la culture africaine, hier et aujourd'hui » lors d'un séminaire de l'UNESCO qui s'est tenu cet automne à Fribourg. Toute petite, avec un très beau sourire, elle attaque d'emblée. L'Occident s'est emparé de la cause de la femme africaine avec les meilleures intentions. Excision, polygamie... ont fait l'objet de multiples discours et théories. Mais pourquoi la femme africaine n'a-t-elle pas crié elle-même ?

Rapidement elle explique l'être mineur et le pilier de la vie familiale, l'être impur et entouré d'une aura de sacralité, l'être dont la fécondité garantit celle de la terre, de la tradition africaine. La femme doit être abnégation totale pour le bien de la famille, elle doit « coudre » les liens de parenté, elle est conservatrice des coutumes et détentrice de l'histoire de la lignée. Si les religions révélées n'ont pas changé grand-chose à cette vision traditionnelle, l'évolution du monde la met en cause. Que faut-il préserver ? Que faut-il abandonner ? Quels sont les droits de la femme africaine ?

Pour répondre à ces questions, elle lit plusieurs extraits de ses romans, donnant à voir des situations concrètes qui montrent une Afrique en mutation, un présent problématique pour toute la société africaine.

Trois romans

« Le Revenant », son premier roman (1976) qui « a été épuisé en quelques mois sans publicité », recrée une société composite autour du fils unique de Ngoné et Ous-sèye. Quartier populaire, famille pauvre, sœurs nombreuses dont l'aînée fera un « beau mariage » qui élèvera d'abord la condition de tous mais contribuera ensuite à conduire en prison le frère qui a détourné des fonds pour vivre au-dessus de ses moyens. L'argent, les dépenses somptuaires qui faussent le sens des traditions, sont au centre de ce roman. « Bakar avait offert cent mille francs (CFA) de dot, un trousseau d'une valeur supérieure, et un matin, un gros camion avait déchargé chez ses beaux-parents une chambre à coucher, un salon, salle à manger, tous des meubles importés, du dernier luxe. »

« La grève des Battu » a trait à l'un des préceptes fondamentaux du Coran : l'aumône. Un haut-fonctionnaire a reçu pour mission de débarrasser la ville des mendiants nombreux qui assaillent les touristes. Mais il pâtira lui-même de leur disparition puisqu'il ne pourra plus distribuer l'aumône, conseillée par un marabout, pour sa promotion au rôle de vice-président du pays. On y trouve un très beau portrait de femme, Lolli, partagée entre la tradition qui a fait d'elle une femme soumise et dévouée à son mari et sa révolte lorsque celui-ci prend une seconde épouse.

« L'Appel des Arènes » constate la faillite des normes importées d'Europe par les

parents dans l'éducation d'un enfant qui doit vivre dans son pays africain. L'enfant sera sauvé par son instinct et la mère sombrera dans la folie. L'auteure essaie d'y cerner les limites de l'acculturation, et plus qu'une condamnation des coutumes étrangères, c'est un appel au bon sens qu'elle lance dans ce troisième roman.

Bien que les romans d'Aminata Sow Fall soient écrits pour ses compatriotes, ils le sont d'une façon telle qu'une Européenne se sent invitée à pénétrer dans ce monde différent et attachant, d'une humanité universelle. L'écrivaine n'exige pourtant rien moins de nous que le même effort qu'elle a dû faire pour lire les Roger Martin du Gard ou Gide de ses études secondaires ! Et si la compréhension interculturelle de la décennie mondiale du développement culturel commençait par ce premier effort (premier plaisir ?) de notre part ?

Une vie vouée à la culture...

Sénégalaise née à Saint-Louis — ville qui comptait alors le plus grand nombre d'intellectuels africains — et où fut construit le premier lycée français de toutes les colonies de l'Afrique occidentale, Aminata Sow Fall y a fait ses études secondaires avant de préparer une licence d'enseignement de Lettres modernes à la Sorbonne. Rentrée au Sénégal, elle enseigne puis devient membre de la commission de réforme de l'enseignement du français de 1974 à 1979 et cosigne plusieurs manuels scolaires.

Aminata Sow Fall est actuellement directrice des Lettres et de la propriété intellectuelle au Ministère de la culture et du centre d'études des civilisations à Dakar ; mais elle va bientôt abandonner ces fonctions pour promouvoir le « Centre Afri-

cain d'animation et d'échanges culturels » qu'elle vient de fonder. « Ce centre, je me contente de lui donner une orientation générale. Nos éditions éditeront une dizaine d'ouvrages par an : romans, nouvelles, poésie, littérature enfantine. Trois grands prix seront attribués chaque année à des auteurs de toute l'Afrique occidentale, et avec le soutien des pays concernés, nous organiserons une semaine par an, des rencontres d'auteurs. J'ai déjà pris contact avec Pro Helvetia en Suisse... »



Aminata Sow Fall

... et à l'écriture

Mais pour Aminata Sow Fall, le temps est venu de se consacrer surtout à l'écriture : « J'ai en chantier une épopée à la manière traditionnelle où je raconte l'histoire d'une grande famille dont la vie se déroule parallèlement à celle d'une caste de griots qui a pour mission de la célébrer. J'y reconstitue un langage oral propre à l'Afrique en même temps que je me sers du langage romanesque classique de la tradition occidentale ».

Quelle est sa position par rapport à l'éveil féministe en Afrique ?

« Je suis une citoyenne qui écrit. J'ai une vue globale de la société. La femme doit elle-même, par son travail et son comportement, forcer le respect. Elle doit se valoriser elle-même et ne doit pas attendre que les hommes le fassent. Je suis musulmane pratiquante, j'écris, je voyage et personne ne me reproche rien. Je ne porte pas de pancarte, je ne me pense pas inférieure ».

C'est vrai qu'elle a grandi dans un milieu privilégié : les cinq filles de la famille ont eu la possibilité de faire leur bac comme leurs frères même si leur mère était illettrée. « Ma mère était une grande personnalité, elle nous a élevés seule, mais dans la famille élargie. Mon père est mort quand j'avais 8 ans. » Quelle place fera-t-elle aux femmes dans son épopée ? « Il y aura des hommes et une femme d'une grande beauté, d'un grand courage... »

Beatrice Berset Geinoz

